

UTILISATION DU LOGOTYPE PAR DES PARTENAIRES

LES PARTENAIRES ET ASSOCIATIONS DOIVENT UTILISER LE LOGOTYPE INSTITUTIONNEL DANS SA VERSION COULEUR OU NOIR ET BLANC

- TAILLE MINIMALE -



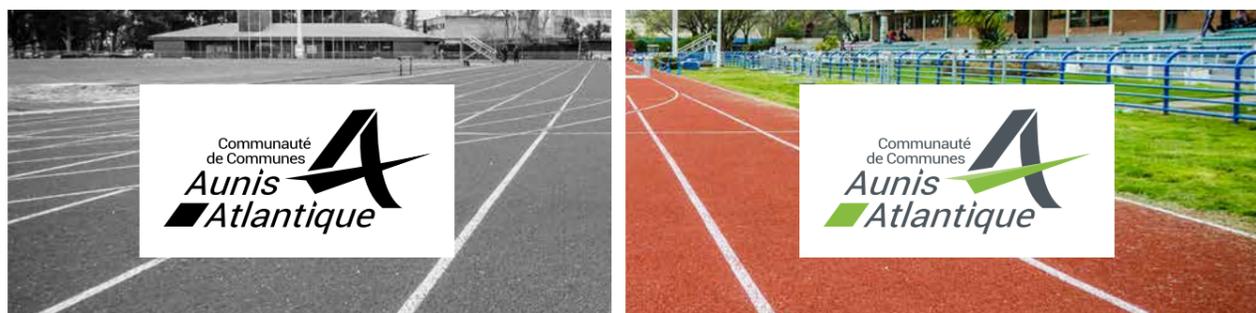
- ZONE DE PROTECTION -



= la hauteur du losange du logotype

- UTILISATION SUR FOND COULEUR -

Sur un fond couleur ou photo, le logotype s'utilise sur un cartouche blanc



- LES INTERDITS -

Ne pas déformer



Ne pas modifier les couleurs



- EXEMPLE -

